



## Ahmed EL KTIBI Echevin de l'Environnement et des Espaces verts

### Bientôt la clôture des inscriptions au concours « Fleurir Bruxelles »

**Les habitants de la ville de Bruxelles qui souhaitent participer au concours « Fleurir Bruxelles » n'ont plus quelques jours pour s'inscrire. Si le formulaire d'inscription est envoyé par voie postale, c'est le cachet de la poste qui fait foi. Il est donc possible de poster son inscription jusqu'au 1er juillet inclus.**

Pour la 39e année maintenant la Ville de Bruxelles entend valoriser et encourager le fleurissement et la verdurisation de son espace public grâce à un concours ouvert à tous. Avec, à la clé, une remise de prix aux jardiniers citoyens les plus méritants.

#### **Nouveauté !**

L'édition 2015 du concours « Fleurir Bruxelles » présente une nouveauté : la catégorie « jardins potagers fleuris ». Elle récompensera la création de potagers fleuris et biodiversifiés, visibles depuis la rue.

Ahmed El Ktibi précise : « *Quand on sait qu'en région bruxelloise, 19% des habitants cultivent déjà leurs propres fruits et légumes et que beaucoup souhaitent s'engager dans des projets similaires, la mise en place de cette nouvelle catégorie est pleinement justifiée. Concourir à « Fleurir Bruxelles », c'est désormais participer à l'une des cinq catégories suivantes : le fleurissement en façade, les jardinets visibles de la rue, le fleurissement de la façade d'un logement social, le fleurissement le plus biodiversifié et enfin le potager fleuri. Les administrations, associations, entreprises... peuvent également concourir dans une catégorie spéciale. En 2014, 152 personnes ont participé au concours Fleurir Bruxelles, et plus de 100 prix ont été attribués (de 30 à 180€). L'engouement est chaque année plus important et je suis convaincu qu'il en sera de même pour l'édition 2015.* »

Pour participer, il suffit de compléter le formulaire et de le renvoyer par courrier postal ou courriel. Le formulaire, ainsi que le Règlement du concours, sont téléchargeables sur [www.bruxelles.be/8139](http://www.bruxelles.be/8139) et disponibles sur demande au service des Espaces verts. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er juillet 2015.**

25 juin 2015

#### **Informations pratiques :**

Formulaire et Règlement : [www.bruxelles.be/8139](http://www.bruxelles.be/8139)  
Service des Espaces verts  
Quai des usines, 97 – 1000 Bruxelles  
[espacesverts@brucity.be](mailto:espacesverts@brucity.be) – 0800 14 477

#### Contact Presse

Daphné Phan Lê  
[phandaphne.le@brucity.be](mailto:phandaphne.le@brucity.be)  
02 279 48 15  
0494 745 834